

CT DO du 29 décembre 2016 : le père Noël n'est pas passé par la DO !!

Suite au vote à l'unanimité contre plusieurs points lors du CT DO du 15 décembre, la DO a réuni un CT rapidement comme le prévoit le règlement.

Ainsi seuls trois points étaient à l'ordre du jour : la NIT TRANS (transitoire), le nouveau BO de Meaux et la note BNI.

NIT TRANS :

Lors de la présentation de cette NIT au cours du dernier CT DO, l'ensemble des OS avait voté contre celle-ci, car elle n'avait pas été présentée en GS formation et aucune modification n'avait pu être apportée. Cette fois SDRH a tenu compte des remarques faites lors du CT et a présenté une NIT modifiée. Une date limite de transition au 30 juin 2017 ainsi que des dispositions temporaires pour les prorogations des mentions d'unités ont été précisées.

Néanmoins il n'y a aucune certitude que cette nouvelle version soit acceptée telle quelle par la DSAC.

Les OS ont appris en séance que la DSAC appliquait des critères qui n'ont jamais été présentés ni expliqués. SDRH va organiser un GS formation au plus vite (le 11 janvier) pour corriger cette erreur !

Vote : abstention : FO-UNSA-CGT ; contre : SNCTA

BO révisé de Meaux :

Ce point avait fait l'unanimité contre pour deux raisons :

- les dernières statistiques 2016 montraient que les Meq de Meaux sont au-dessus du seuil F-G et la DO n'en tenait pas compte.
- La méthode de calcul du BO prenant en compte le temps de tenue de micro passait de 1142h à 1313h alors que les 13% de temps de pause existent pour les deux groupes, FO avait dénoncé cette étrange modification.

La DO a accepté de prendre en compte les dernières statistiques et a proposé de baisser le BO tout en gardant un +1 en attendant la consolidation des Meq 2016. Si le seuil des 65000 est passé, le BO sera de nouveau révisé à la hausse sans que d'ici là il ait effectivement baissé.

Vote : abstention : FO-UNSA-CGT-SNCTA

Consigne BNI :

Lors de ce CT, la consigne DO d'urgence en cas d'absence totale d'agents BNI la nuit ou le weekend nous a été de nouveau présentée sans aucune modification. Des discussions ont pourtant eu lieu depuis le dernier CT avec les agents concernés du BNIA, sans succès.

FO a rappelé que la solution n'est pas une consigne qui transfère vers le BNIA une tâche BNI mais bien la mise en place d'une véritable astreinte avec des contre parties sociales qui permettra à ce service d'être à la hauteur des exigences qu'on lui demande !

Vote : contre : FO-UNSA-CGT-SNCTA

La DO a donc décidé de passer en force ce qui agrandit le fossé entre l'échelon central et les aspirations des personnels !

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !
<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

